

IDENTITE			
SUITE A UN AVIS DU:		2006 07 02 <small>ANNÉE MOIS JOUR</small>	NUMÉRO DE DOSSIER A-166964
Prénom à la naissance Alain		Nom à la naissance Pageau	Date de naissance 1967 06 17 <small>ANNÉE MOIS JOUR</small>
Sexe X M F I <small>MASCULAIN FEMININ INDETERMINE</small>	Municipalité de résidence Charlesbourg	Province Québec	Pays Canada
Prénom de la mère Micheline	Nom de la mère à la naissance Plamondon	Prénom du père Réal	Nom du père Pageau
DECES			
lieu du décès Déterminé	Nom du Lieu Dans le lac Beauport en face de l'Auberge des Quatre temps	Municipalité du décès Lac Beauport	
DATE DU DÉCÈS	Déterminée	2006 07 02 <small>ANNÉE MOIS JOUR</small>	HEURE DU DÉCÈS X 13 : 15 <small>(00:00 @ 23:59) DÉTERMINÉE PRÉ-SUMÉE INDETERMINEE HRS MIN</small>

CAUSE PROBABLES DU DÉCÈS :

Asphyxie par noyade

EXPOSÉ DES CAUSE :

Alain Pageau a été identifié visuellement à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par son père. Au dire de ses proches, il n'avait aucun problème de santé.

Un examen externe du cadavre d'Alain Pageau a eu lieu à l'hôpital Laval le 2006-07-03. Le pathologiste n'a noté aucune marque de violence. Il y avait toutefois de l'écume à la bouche. L'examen externe s'est avéré strictement normal.

Une autopsie a suivi. Au niveau des poumons, le pathologiste a noté une coloration rouge foncé de ceux-ci avec stase sanguine importante et une coloration rougeâtre de la muqueuse bronchique et trachéale. À l'estomac, il y avait un bol alimentaire abondant, non digéré. Ce sont là les seules découvertes du pathologiste lors de son examen interne.

AUTRES RAPPORTS :

À l'examen histologique, les prélèvements coronariens et myocardiques ont montré une artériosclérose coronarienne légèrement plus importante que celle suspectée à l'examen macroscopique (grade 1 à 2/4). Quant à l'histologie des poumons, celle-ci a confirmé une congestion vasculaires marquée avec foyers d'atélectasie alternant avec des alvéoles surdistendues et surtout des plages de suffusion hémorragique intra alvéolaire marquant l'asphyxies.

TOXICOLOGIE :

Dans le sang, le dosage de l'Éthanol et le dépistage général se sont avérés négatifs.
Dans les urines, aucune substance n'a été décelée.

CIRCONSTANCES DE DÉCÈS :

Alain Pageau était un adepte de plongée sous-marine depuis environ quatre ans. Il a obtenu sa carte de plongée le 2002-07-14. Il aimait cette discipline mais il n'était pas un fanatique de ce sport. En effet, son carnet de plongée a révélé qu'il avait fait quatorze plongées depuis 2002. On peut donc le considérer

IDENTIFICATION DU CORONER	
Prénom du coroner Jean-Marc	Nom du coroner Picard
Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi	
J'AI SIGNÉ À : <i>Charny</i> ce 2006/12/13	

COPIE NON CONFORME



COPIE NON CONFORME

A- 166964

Comme peu expérimenté. Sa dernière plongée remontait à décembre 2005 à Cuba.

Le 2006-06-27 Alain Pageau se rend à la Scubathèque pour s'acheter un nouvel ordinateur de plongée. Le fonctionnement de son nouvel équipement lui a été expliqué et un manuel de fonctionnement lui a été remis. De Plus, lors de cette visite, Alain Pageau en a profité pour discuter avec une instructrice de plongée au sujet de la quantité de poids qu'il devrait utiliser lors de ses plongées. Après avoir tenu compte de tous les paramètres, l'instructrice en est venue à la conclusion qu'Alain Pageau prenait trop de poids lors de ses plongées. Elle l'a même convaincu de s'inscrire à un cours plus avancé pour pouvoir mieux comprendre le calcul des poids. Alain Pageau s'est inscrit au cours sur le champ. Enfin le 2006-06-27, il y a eu inspection du détendeur et du cylindre. Alain Pageau était très minutieux lorsqu'il s'agissait de l'entretien de son équipement. Les factures à la Scubathèque sont là pour le prouver.

Quelques jours avant le 2006-07-02, Alain Pageau entre en contact avec un ami de plongée afin de planifier une journée de plongée sous-marine. Il voulait essayer son nouvel équipement qu'il venait d'acquérir. Il est donc convenu que le 2006-07-02, les deux plongeurs se rencontreraient pour participer à leur activité sportive. Ils ne se fréquentaient pas régulièrement. C'était la troisième fois qu'ils plongeaient ensemble. Ils se sont connus il y a environ un an lors d'une plongée aux Escoumins. Après avoir déjeuner ensemble, ils se rendent au camping Beauport. Ils ont fait une première plongée à cet endroit dans la rivière Montmorency mais elle a été de courte durée (environ une minute) car la visibilité n'était pas bonne. Ils décident donc de changer d'endroit et ils se rendent au Lac Beauport. Chemin faisant, Alain Pageau a dit à son ami qu'il pensait qu'il mettait trop de poids lorsqu'il faisait de la plongée. Il en avait discuté avec une experte en plongée et elle en était arrivée à la même conclusion.

Les deux plongeurs se rendent donc à l'auberge des Quatre-Temps situé sur le bord du Lac Beauport. Après avoir payé leur droit d'entrée, les deux se préparent pour leur plongée. Alain Pageau ne change rien de son équipement. Il plonge avec les mêmes poids à la taille même s'il avait été avisé qu'il était en surplus. Vers 12h57, ils embarquent ensemble à l'eau à partir de la rive. Rendu à environ cent pieds du bord, Alain Pageau fait signe à son copain de remonter à la surface. Ils sont environ à neuf pieds sous l'eau. Les deux remontent et à la surface Alain Pageau dit à son ami : « Je pense que je suis trop pesant ». Il replonge quand même et son compagnon va le rejoindre. Lorsqu'il arrive à Alain Pageau, il remarque qu'il est agité. Il essaie de lui passer son deuxième détendeur (octopus) mais Alain Pageau lui arrache son détendeur principal. Il réussit à le reprendre et il remonte à la surface afin de reprendre ses esprits. Il replonge et il constate qu'Alain Pageau ne bouge plus, qu'il n'a pas son détendeur et qu'il a les yeux fermés. Il tente de le traîner mais il est trop pesant. C'est impossible à lui seul de le sortir de l'eau. Il retourne à la surface pour aller chercher de l'aide.

Sur les lieux, les recherches n'ont duré que quatre à cinq minutes avant de retracer Alain Pageau. Il a été localisé sous environ huit à dix pieds d'eau, couché sur le côté gauche au fond du lac. Il n'avait pas son détendeur mais il avait son masque. Il avait des poids dans la veste ainsi qu'une ceinture de plomb à la taille. Avec l'aide des pompiers, Alain Pageau a été remonté à la surface puis amené vers la berge pour le confier aux ambulanciers. Le lendemain, les plongeurs de la Sûreté du Québec ont fait une plongée sur les lieux de la noyade. Cette plongée a permis de confirmer la distance de la rive au site de l'accident soit cent pieds et la profondeur de l'eau soit huit à neuf pieds. De plus la camera d'Alain Pageau a été retrouvée. Il n'y avait rien d'autre de spécial sous l'eau.

À la vérification de l'équipement de plongée de la victime, les policiers ont remarqué que le boyau du gonfleur de la veste de sécurité est complètement dévissé et inopérant. Il est défait d'après la veste. Les filets de l'adaptateur qui se vissent à la veste sont quant à eux en bon état. Les policiers ont vissé légèrement le boyau du gonfleur à la veste et en tirant dessus ce dernier s'est défait facilement. Par contre en le vissant correctement, rien ne bougeait, tout était solide. Il y avait donc possibilité que le boyau du gonfleur de la veste soit mal vissé. Un deuxième point noté par les policiers est le poids utilisé par Alain Pageau pour lui permettre de descendre. Ce poids était de 58 livres au total : soit 24 livres pour la ceinture de plomb, 22 livres pour la veste et 12 livres pour la plaque d'acier. Avec le poids de la bonbonne en acier de 61.5 livres, Alain Pageau avait sur lui un poids total de 119.5 livres. Enfin la quantité d'air restant dans la bonbonne était de 200 BAR (2,900 lbs d'air PSI). Le reste de l'équipement était tout à fait adéquat et fonctionnait parfaitement.

COPIE NON CONFORME

COPIE NON CONFORME

A- 166964

L'enquête a permis de découvrir qu'effectivement Alain Pageau avait eu une discussion au sujet de son problème de flottabilité. Cette discussion a eu lieu à la Scubathèque avec la monitrice en plongée de l'endroit. Il lui a dit qu'il utilisait autour de cinquante livres de plomb lors de ses plongées. La monitrice s'informa alors de son poids et elle lui a dit qu'il devrait prendre un maximum de 34 livres. Alain Pageau rétorqua qu'il n'arriverait jamais à descendre au fond avec ce poids. La discussion fut assez longue au point qu'à la fin Alain Pageau accepta de s'inscrire à une formation plus avancée afin d'améliorer ses plongées. L'enquêteur est venu à la conclusion que le décès est dû à un manque d'expérience et à une mauvaise connaissance pour le lestage (poids à utiliser) lors de plongée. Même s'il avait été averti qu'il prenait trop de poids comme pesée, 58 livres au lieu de 34, Alain Pageau n'a pas fait de modification à sa deuxième plongée. Lorsqu'un individu est trop lesté (trop de poids), ceci occasionne un plus gros effort et provoque de l'essoufflement. Ceci semble bien se prêter au présent cas. Quant au boyau du gonfleur de la veste de sécurité, qui était dévissé et inopérant, la seule cause de cette situation est que le boyau n'était pas bien vissé et que, dans sa panique, Alain Pageau l'a arraché.

CONCLUSION :

Je conclus à une mort violente accidentelle.